Sommaire

Droits et libertés – Les chiffres du jour – Vie syndicale (Page 1)
Comment le gouvernement explique les difficultés dans les EHPAD (Page 2)
Catastrophe industrielle et suppression des CHSCT (Page 3)
Tract : Message à ceux qui n'ont pas l'intention de se mobiliser dans la période (Page 4)

L'actualité du militant des industries chimiques

N° 332 du 29 mars 2018

L'agenda

5 avril 2018
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SYNDICATS DU PÉTROLE A MONTREUIL

6 septembre 2018
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SYNDICATS DE LA FNIC CGT A MONTREUIL

Droits & libertés

INDEMNISATION DU SALARIÉ LICENCIÉ POUR INAPTITUDE PROFESSIONNELLE

Un salarié peut être déclaré inapte à son poste par le médecin du travail. En cas d'impossibilité de reclassement, il peut être licencié. Le salarié perçoit alors l'indemnité légale ou conventionnelle de licenciement.

En revanche, ne pouvant exécuter son préavis, il n'a pas droit à une indemnité de préavis.

Le Code du travail prévoit une meilleure indemnisation si le salarié est devenu inapte à la suite d'un accident ou d'une maladie professionnelle. Il perçoit alors une indemnité de préavis et une indemnité spéciale de licenciement qui, sauf disposition conventionnelle plus favorable, est égale au double de l'indemnité légale de licenciement (C. trav. art. L. 1226-14).

RÉUNIONS PARITAIRES A VENIR

05/04– INDUSTRIE PHARMA : CPNEIS
05/04– LAM : CPN
06/04– LAM : Paritaire
12/04– PETROLE : OPMQC GTPA
17/04– PLASTURGIE : CMP
18/04– CHIMIE : Paritaire plénière **(ANNULÉE)**
03/05– PLASTURGIE : CNPE
16/05– DROGUERIE : Paritaire
23/05– PLASTURGIE : CMP
24/04– INDUSTRIE PHARMA : Paritaire
31/05– CHIMIE : Plénière
12/06– PETROLE : CPNE

74 % *des français jugent, selon le cabinet ELABE, la politique de Macron « injuste et qu'il ne rassemble pas les Français », sauf peut-être dans les manifestations et la contestation...*

Plus de 500 000 manifestants des services publics, cheminots mais aussi du privé, retraités et organisations de la jeunesse ont exprimé dans la rue leur opposition à la politique de Macron et son gouvernement de casse des services publics, de l'emploi et des statuts. D'ores et déjà, la FNIC CGT appelle l'ensemble de ses syndicats à construire la convergence des luttes pour une grande journée nationale et interprofessionnelle de **grève généralisée le 19 avril**.

Orga & Vie syndicale

VIE DES COLLECTIFS RÉGIONAUX DE LA FNIC – CGT

Dans le cadre de la mise en place du plan de travail de renforcement et de formation syndicale, plusieurs collectifs départementaux et régionaux ont planifié leurs programmes de travail pour l'année 2018. Déjà 23 réunions et 10 sessions de formation / journées d'étude (dont 4 sur la mise en place de Conseil social et économique) sont programmées, pour l'essentiel sur le premier semestre.

Une première session sur les CSE a été réalisée en Normandie, à laquelle ont participé 45 camarades de 14 syndicats de notre fédération. Se former pour aller négocier, un acte indispensable pour armer nos militants !

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888 - Fax. 0155826915
http://www.fnic-cgt.fr -
E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Directeur de publication : Emmanuel Lépine
Bimensuel– 1,06 €
ISSN : 1762-4991 - N° CPPAP : 1020 S 06566
Imprimé par nos soins

Comment le porte parole du gouvernement explique les difficultés dans les EHPAD

Benjamin Griveau, porte-parole du gouvernement et leader de La République en Marche a expliqué à sa façon pourquoi les EHPAD sont en difficulté.

Il l'a dit le 13 mars, invité à l'émission Télé Matin.

Selon lui, cela provient d'une espérance de vie qui a progressé de 10 ans en 25 ans. Cet argument est mensonger sur le plan statistique et malhonnête sur le plan politique.

La réalité, d'après l'étude de l'INSEE, est une progression de l'espérance de vie sur 25 ans (de 1991 à 2016) de 6,5 ans pour les hommes et de 4,2 ans pour les femmes.

Tout le monde pourra lire le tableau officiel sur le site de l'INSEE.

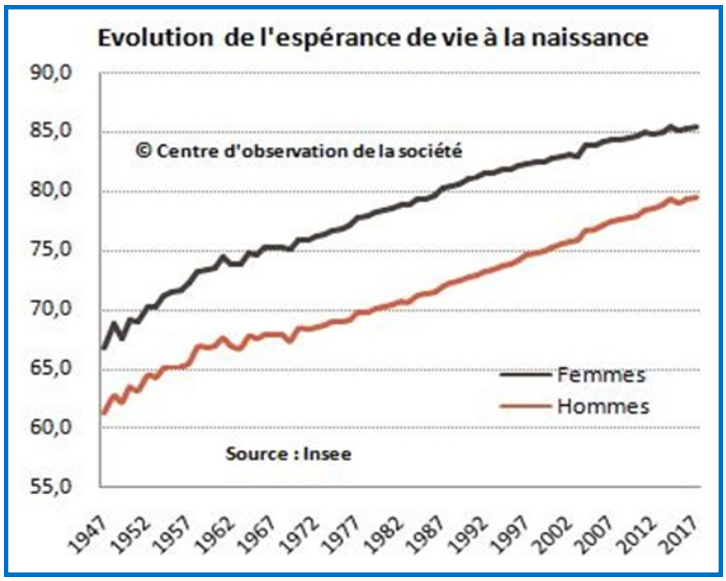

Par contre entre 2014 et 2017 l'évolution après l'âge de 65 ans a été de plus 0,1 pour les hommes et de moins 0,1 pour les femmes. D'autres statistiques montrent une régression récente de l'espérance de vie parmi les populations les plus en difficulté.

Sur le plan politique, cet argument est malhonnête car la seule question qui vaille est celle, double, de la répartition des richesses et des choix de politique sociale. L'espérance de vie est en relation directe, d'abord avec une bonne qualité de vie pour le plus grand nombre, et de bons accès aux soins. C'est évidemment pareil pour nos retraités. En France, et ailleurs, les courbes d'espérance de vie varient d'abord en fonction des évènements et de choix politiques, l'une des dernières variations visibles est celle du recul de l'âge de la retraite.

Toutes les mesures prises depuis des décennies contre notre système de protection sociale, qu'elles soient sur la santé ou sur les retraites, et à des fins purement financières n'ont comme résultats que de rendre plus difficile l'accès aux soins tout en favorisant les entreprises privées et les assurances privées (pour plus de profits des actionnaires) au détriment de notre protection sociale et solidaire pour l'ensemble de la population.

Avec les mesures anti sociales prises par Benjamin Griveau et ses amis, si elles devaient se poursuivre il y aura moins de personnes du quatrième âge à prendre en charge. <u>C'est peut-être cela l'objectif du gouvernement</u> !

CATASTROPHE INDUSTRIELLE ET SUPPRESSION CHSCT

Macron et ses potes ont décidé de remplacer les 3 IRP (Instances Représentatives du Personnel) par une seule instance le CSE, les médias porte-voix indéfectibles des mauvais coups portés au monde du travail ont tous porté la bonne parole, en expliquant que la crise ne nous permettait plus de vivre dans l'ancien monde ….

Deux accidents industriels viennent de nous rappeler que si l'ancien monde est à corriger, ce n'est pas le chemin emprunté qui va faire que nous vivrons dans un monde plus sûr, « secure » comme disent ceux qui soutiennent la « startup nation »…Deux accidents, donc :

1. ***Le premier a tué deux travailleurs de la sous-traitance dans l'usine Saipol de Dieppe, le samedi 17 février lors d'une opération de maintenance ;***
2. ***Le second a eu lieu le 7 mars à l'usine Air-Liquide de Fos sur mer. Un compresseur d'oxygène a explosé, sans faire de victimes, heureusement.***

Ces deux accidents ont eu lieu dans des sites classés Seveso seuil haut !

A Dieppe une opération de maintenance commencée le vendredi a été poursuivie le samedi matin. L'entreprise d'hydro-curage habituelle n'étant pas disponible, pas grave, il en a été choisi une autre qui intervenait pour la première fois sur ce site. Elle ne connaissait pas l'installation, pas les risques inhérents à un produit très volatil (l'hexane), il n'y a eu qu'un simulacre de plan de prévention, pourtant obligatoire. L'installation n'avait pas été préparée pour permettre à cette intervention de se dérouler sereinement, ….Est arrivé ce qui était prévisible avec la mort de 2 salariés….

Air-Liquide s'est lancé dans l'usine 2.0 avec son projet Connect qui fait qu'une seule salle de contrôle, située à côté de Lyon, commande toutes les usines françaises. A Fos, un compresseur d'oxygène a explosé en décembre, les flammes consécutives à cette explosion ont léché des canalisations d'hydrogène qui passent au-dessus ! Il a fallu l'insistance d'un délégué CGT pour faire déclencher un POI. Le compresseur a été remis en état et redémarré. Le 6 mars, ce compresseur s'est arrêté suite à une alarme. Personne ne sachant ce qu'était cette alarme, elle a été shuntée et le compresseur redémarré ! Résultat, 10 minutes après, cet engin a explosé.

Ces deux accidents graves ne semblent pas avoir de liens entre eux, et pourtant …. A Dieppe, comme à Fos, la course aux rendements et aux bénéfices a conduit à l'inacceptable. A vouloir faire toujours plus vite, à toujours plus côtoyer le ravin, on finit par tomber dedans.

Les ordonnances et le nouveau Code du travail ont donc supprimé les CHSCT, on nous explique que les CHSCT ne sont pas morts, mais « fondus » dans le CSE…. Ce n'est pas vrai, les CHSCT vont bel et bien disparaître.

QUELS APPUIS VONT AVOIR LES TRAVAILLEURS DE NOS USINES, QUAND ILS AURONT BESOIN DE FAIRE VALOIR LES RISQUES QU'ILS CÔTOIENT AU QUOTIDIEN, QUAND PLUS PERSONNE NE SERA FORMÉ À LA PRÉSERVATION DE LEUR SANTÉ ET DE LEUR SÉCURITÉ ?

QUI INTERVIENDRA QUAND LEUR INTÉGRITÉ PHYSIQUE, ET PARFOIS LEUR VIE, SERA EN JEU ?

QUELLE PROTECTION POUR LES RIVERAINS ?

QUELLE PROTECTION POUR LES SALARIÉS DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES ?

Toutes ces questions et encore beaucoup d'autres sont sans réponses satisfaisantes. Tout cela nous ramène à un monde que tous croyaient derrière nous…

PAGE 4 : TRACT « CLEFS EN MAIN » À DIFFUSER MASSIVEMENT

MESSAGE A CEUX QUI N'ONT PAS L'INTENTION DE SE MOBILISER DANS LA PERIODE

Les salariés des services publics, des transports, manifestent et font grève dans la période actuelle. Dans de nombreuses entreprises du secteur privé, des arrêts de travail, des luttes, sont également organisés par les syndicats, singulièrement la CGT, pour améliorer les salaires, les conditions de travail de toutes et tous, etc.

Si vous ne faites pas partie de ces personnes qui se mobilisent, peut-être pensez-vous que cela est bien inutile, que jamais cela n'aura d'effet. Peut-être qu'au fond de vous, vous avez peur de montrer à votre collègue, votre chef, votre employeur, ce que vous pensez réellement et que vous n'osez pas « sortir du lot » parce qu'au fond, « à quoi bon » se mobiliser alors que le risque, c'est d'être « mal vu », c'est d'être mal noté à la prochaine évaluation, c'est le risque d'être licencié, alors que, dans le même temps, il y a les traites de la maison à payer, le caddie à remplir, etc ?

Et puis, peut-être faites-vous partie de ceux qui considèrent les grévistes comme des fainéants, des fouteurs de m…, et qu'il faudrait, comme le disait en 2010 l'extrémiste Marine Le Pen, enfermer les « émeutiers ».

Nous paraphrasons Michel Etievent, écrivain : espérons que ceux qui choisissent de ne rien faire dans les semaines qui vont venir, ceux qui tourneront la tête quand certains déverseront leur haine contre la CGT, ceux-là seront conséquents avec eux-mêmes :

- Ils ne prendront pas leurs congés payés cet été,
- Ils ne se feront pas rembourser par la Sécurité sociale,
- S'ils sont cadres, ils renonceront à leur prévoyance, ils accepteront de toucher une retraite égale à 30 % de leur salaire,
- Ils n'oseront pas bénéficier de leur comité d'entreprise,
- Ils remplaceront leur salaire mensuel par une rémunération au jour le jour,
- Ils ne prendront pas leur retraite et travailleront jusqu'à 70 ans,
- Ils ne toucheront pas les allocations familiales, les allocations logement, ni la prime de rentrée scolaire,
- Ils accepteront de payer un emprunt bancaire pour un proche en réanimation à l'hôpital,
- Ils travailleront 6 jours dans la semaine, à raison de 12 heures par jour minimum,
- Ils renonceront à leur mutuelle,
- Ils n'oseront pas bénéficier des acquis et avantages de leurs conventions collectives, ni de leur statut, etc.

C'est-à-dire toutes les conquêtes sociales que les grévistes (vous savez, ceux qui prennent le pays en « otage ») ont obtenues, parfois au péril de leur vie, pendant qu'eux se contentaient de regarder ou, pire, de faire la lèche aux patrons tout en insultant ces grévistes.

Affirmer son insatisfaction compte tenu de la situation catastrophique d'aujourd'hui, où les ultra-riches détruisent tout pour étancher leur soif de pouvoir et d'argent, c'est légitime et c'est aussi affirmer sa dignité de citoyen.

BEAUCOUP RELÈVENT LA TÊTE FACE À L'INACCEPTABLE. Il EST TEMPS DE DIRE « STOP » PAR UNE MOBILISATION GÉNÈRALE.

TOUTES ET TOUS CONCERNÉS, ENSEMBLE PRÉPARONS LA RIPOSTE LE 19 AVRIL 2018